

## COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 21 OCTOBRE 2021

Collège « compétence à la carte »

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 21 octobre, le comité syndical du Syndicat Départemental de l'eau de la Manche, « compétence à la carte » s'est réuni à SAINT-AUBIN-DE-TERREGATTE dans les locaux du Secteur Sud sous la présidence de Monsieur Jacky BOUVET.

Collège « compétence à la carte » au sens de l'article 6.3 des statuts du SDeau50								
	Catégorie	Titulaires	P	E	Suppléants	P	E	
<b>CENTRE</b>	CLEP Agon	GUILLOTTE Hubert	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	LEBRETON Delphine	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	CLEP Bréhal	LEUREUIL Daniel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	DAVAL Arnaud	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	CLEP Cerisy la S.	SIMEON Didier	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	LEJOLIVET Alain	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	CLEP Coutances	BOURDIN Jean-Dominique	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	PITOIS Gaëtane	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	CLEP Créances P.	LEMOIGNE Henri	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LEFORESTIER Noëlle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	CLEP Gavray	DE PAEPE Philippe	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	LETELLIER Joseph	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	CLEP Gièze	GRENTE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	JOULAN Jean-Pierre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	CLEP Lessay	MARESCQ Roland	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LECONTE Ludovic	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	CLEP Montbray	MANSON Pierre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Poste vacant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	CLEP Montmartin-Cérences	GUILLE Hervé	HERME Michel	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	DOYERE Joël	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	MALHERBE Bernard	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	CLEP Montpinchon	LEDOUX Didier	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	HUREL Grégory	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	CLEP St Malo L.	GOUX Christian	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	BELLE Jean-Pierre	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	CLEP St Pierre C.	GALBADON Grégory	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LESUEUR Francis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	CLEP St Sauveur	BEUVE Joël	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	BARBET Pascal	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	CLEP Sainteny	LANGLOIS Alain	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	SOPHIE Bertrand	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	CLEP Tribehou	TURPIN Yves	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LALANDE Frédéric	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	CLEP Villedieu O.	LETELLIER Joseph	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	CAHU Françoise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>SUD</b>	CLEP Avranches E.	CHARUEL Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	POIDEVIN Gilbert	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	CLEP Baie Bocage	RABASTE Yann	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	CHEYMOL Claude	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
			<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	FAUCHON Willy	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	CLEP Brécey	DUBOURG Bertrand	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	HAMARD Jean-Vital	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	CLEP Chaise B.	SADIMAN Thierry	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	PICHARD David	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	CLEP Gathemo	BARBOT Michel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ERRARD Rachel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	CLEP Pontorson	BICHON Vincent	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	BELLOIR André-Jean	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	CLEP Reffuveille	VARY Jacques	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	AUGEARD Jean-Louis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	CLEP St Hilaire	BOUVET Jacky	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LEMONNIER Catherine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
			<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	HEURTIER-GUEGUEN Serge	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	CLEP St Loup	GENIN Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PINSON Dominique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	CLEP Sourdeval	GOHORY Françoise	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	LELOGEAS Roger	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
CLEP Villedieu S.	BOSSARD Serge	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	GUILLAUME Nicolas	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
EPCI-FP dotés de la compétence "eau potable"	SDeau50-6.3 - MSMN	BOUVET Jacky	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	HAMARD Jean-Vital	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
		BICHON Vincent	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LABICHE Isabelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
		JUQUIN David	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LAINÉ Hervé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
		AUBRAYS Philippe	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	FAUCON Philippe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
		NICOLAS David	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	RABASTE Yann	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	SDeau50-6.3 - CMB	GUILLE Hervé	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	BOUILLON Emmanuelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
		BIDOT Jacky	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	DOYERE Joël	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	SDeau50-6.3 - DTI	BOURDIN Jean-Dominique	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	BELLE Jean-Pierre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
		HEUZE Chantal	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	MOISSERON Franck	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
SDeau50-6.3 - SLA	LEROUXEL Jean-Luc	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	VIRLOUVET Jérôme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

Nombre de membres : 41  
 Nombre de présents : 25  
 Nombre de pouvoirs : 0  
 Nombre de votants : 25

Ont donné pouvoir :

<sup>1</sup> – suppléant sans droit de vote du fait de la présence du titulaire

**Secrétaire de séance :** Vincent BICHON

Assistaient également Du Syndicat Départemental de l'eau de la Manche : Bernard AUDRIC, Isabelle GIRARD, Bruno CARBONNEL, Stéphanie MIMAUULT, Guillaume SAUVAGET, Floriane DIXNEUF, Mickaël HAMEL

Monsieur le Président accueille les membres du comité syndical et procède à l'appel.

## 1 – Rapport sur le prix et la qualité du service d'eau potable 2020

Monsieur le Président rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L2224-5, la présentation, à son assemblée délibérante, du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable destiné notamment à l'information des usagers.

Monsieur le Président précise que ce rapport est présenté au plus tard dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné.

Un exemplaire de ce rapport doit également être transmis aux communes adhérentes pour être présenté à leur conseil municipal dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et d'assainissement ([www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr)).

Monsieur le Président indique que le rapport annuel 2020 porte sur l'ensemble du service public d'eau potable du Syndicat Départemental de l'eau de la Manche. Une vision locale des différents indicateurs est conservée en annexe du rapport.

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2020 est joint à la présente note.

Les annexes du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2020 seront présentées en séance.

Vu l'article L2224-5 du Code général des collectivités territoriales

Vu l'avis favorable de la Commission Consultative des Services Publics Locaux réunie le 21 octobre 2021 à partir de 10h00

### *Page 5 – Les modes de gestion*

Jacky BOUVET rappelle que le dossier sur les modes de gestion a déjà été évoqué à plusieurs reprises. Fin 2023, de nombreux contrats arrivent à échéance et plusieurs qui se terminaient en 2021 et 2022, ont été prolongés jusqu'à cette date. Dans le cadre de l'audit lancé cet hiver, démarre une réflexion sur la manière dont vont évoluer ces modes de gestion, aussi bien dans leur périmètre que dans leurs contenus. Il n'est pas impossible que sur certains périmètres, la question soit posée d'une extension de régie. De manière plus générale, les contrats en cours correspondent aux anciens Syndicats d'eau. Il est temps, aujourd'hui, d'optimiser leurs périmètres .

### *Page 24 – La gestion patrimoniale : un enjeu actuel majeur*

Jacky BOUVET explique que lorsqu'il est écrit « pas assez renouvelé », il faut comprendre que les fréquences de renouvellement sont trop importantes.

Guillaume SAUVAGET renchérit. Les taux de renouvellements de réseau généralement admis, se situent autour de 1% minimum voire 1.2%, cela dépend des matériaux posés. Concernant le SDeau50, le taux de 0.35% est trop bas. Lais le taux de renouvellement constitue l'un des nombreux critères expliquant les rendements des réseaux. Sue certains secteurs, il y a d'autres priorités que le renouvellement de canalisations et il faut adapter celui-ci en fonction des besoins. Dans les années 70-80, ont été réalisés de gros programmes de renouvellement de canalisations dont les remplacements peuvent constituer un pic qu'il faudra étaler dans le temps. Néanmoins, il n'est pas viable économiquement d'anticiper l'usure de ces équipements. La gestion patrimoniale doit permettre d'établir un plan de renouvellement dans le temps en ciblant les canalisations maitresses ou les points noirs du réseau.

Jacky BOUVET rappelle, de ce fait, l'importance des diagnostics de réseaux à lancer, en cours ou à finaliser.

### *Page 25 – Les opérations programmées en 2021*

Nathalie GENIN s'interroge sur le terme « opérations réalisées » ?

Isabelle GIRARD répond que le terme « opérations réalisées » correspond aux opérations engagées **et mandatées**.

### *Page 25 - Poursuites des diagnostics techniques des installations et des réseaux*

Nathalie GENIN : ces éléments permettront d'élaborer une 1<sup>ère</sup> ébauche du PPI.

Guillaume SAUVAGET approuve. L'intérêt de cette démarche réside dans le fait de pouvoir établir un PPI et une prospective financière sur le long terme, sur l'ensemble du SDeau50. Dans cet esprit, le marché pour les études diagnostics sur les 6 CLEP restants à traiter, va être lancé rapidement. Les diagnostics vont permettre de répondre aux questions suivantes. La priorisation des actions qui est fonction, en partie, des subventions de l'agence de l'Eau. La prise en compte de nouvelles problématiques comme les CVM. Leurs relargages concernent les canalisations en PVC d'avant 1980 et avec un temps de séjour de l'eau long (> 24h) aux températures d'été. L'instruction de l'ARS obligeant à l'application d'un protocole bien particulier relatif aux taux de CVM, date de 2020. Mais le nombre de points à traiter étant très importants, cela nécessite une réflexion en amont pour éviter de s'éparpiller et être le plus efficace possible. Cette réflexion est en cours au sein du SDeau50.

Jacky BOUVET poursuit. Nos canalisations sont à 80% en PVC et parmi elles, 80% datent d'avant 1980. De plus nous avons comptabilisé 13000 points où le temps de séjour de l'eau est supérieur à 24h. De ce fait, si l'ARS nous impose, comme dans d'autres régions, le renouvellement des canalisations impactées par la problématique, une augmentation des tarifs de l'eau seront inévitables, sauf aides importantes de l'Agence de l'Eau.

Nathalie GENIN indique l'intérêt à indiquer, dans notre rapport, les types de matériaux et les âges des canalisations.

Guillaume SAUVAGET répond que les matériaux d'environ 2 à 3% des canalisations sont inconnus. Sur ces dernières, l'ARS demande le même contrôle que pour les canalisations en PVC d'avant 1980. Il rappelle que l'âge moyen de nos canalisations se situe entre 40 et 50 ans, n'est pas si vieux par rapport à d'autres réseaux. Ce qui nous laisse un peu de marge pour remonter le taux de renouvellement sauf si l'ARS nous oblige à changer toutes les canalisations relarguant des CVM à des taux trop importants.

Jacky BOUVET rappelle que la mise en place d'un SIG global au niveau du SDeau50 avec une charte unique imposé aux entreprises qui réalisent les plans de recollement, permettra une cartographie précise des canalisations sur l'ensemble du territoire indiquant aussi bien la nature de la canalisation que leur année de pose, mais aussi répertoriant l'ensemble des casses et des modifications.

Guillaume SAUVAGET décrit les nouvelles méthodes pour radiographier les canalisations en métal et mesurer leur état de corrosion. Elles ne s'appliquent pas pour les canalisations en PE et PVC dont l'usure se repère par leur fracturation. La difficulté pour la mesure de relargage de CVM consiste dans le fait qu'il ne concerne pas une seule canalisation mais un ensemble d'entre elles.

Jacky BOUVET rappelle, à ce propos, qu'une canalisation du même âge et de la même nature peut vieillir différemment selon la nature du terrain dans laquelle elle a été posée.

Guillaume SAUVAGET renchérit en estimant qu'en bord de mer, sur des terrains assez argileux, avec des eaux un peu saumâtres dans les sols, la dégradation des canalisations est plus importante. D'où la nécessité de prescriptions techniques de mise en œuvre de canalisations de matériaux adaptés à ce type de contraintes.

*Questions à l'issue de la présentation du RPQS :*

Jacky BOUVET évoque les enjeux du PGRE avec la nécessité de gérer les évolutions climatiques à venir : une pluviométrie globale plutôt plus élevée sur le département mais avec des périodes plus longues de sécheresse et des températures plus élevées générant de plus d'évapotranspiration. L'ensemble provoquant des périodes d'étiage plus marqués. Néanmoins, la Normandie avec la Bretagne fera partie des deux régions de France où les conditions climatiques seront les plus favorables. Il faut donc s'attendre à un afflux de population, à plus ou moins long terme, avec des périodes de l'année où les quantités d'eau diminueront. Pour relever ce défi, une supervision est en train d'être mise en place sur l'ensemble du territoire. Il s'agit d'un outil d'aide à la décision indispensable pour gérer la ressource en eau aussi bien en quantité qu'en qualité, grâce aux interconnexions déployés sur le territoire depuis la création du SDeau en 2012. Le PGRE est constitué de deux volets : le volet eau potable lié au SDeau et le volet agricole lié à la Chambre d'Agriculture. Il appartiendra à ces deux structures de prendre les mesures qui les concernent. Pour le SDeau, il s'agira, entre autres, de limiter les fuites sur le réseau ou d'inciter les utilisateurs à consommer moins d'eau. Pour la Chambre d'Agriculture, il s'agira de promouvoir des alternatives plus vertueuses pour consommer moins d'eau. Le sujet de l'eau constitue l'un des grands défis des années à venir qui impacte tout le monde aussi bien les citoyens que e

monde professionnel. Un reportage diffusé cette semaine à la TV, montre les rivières qui s'assèchent actuellement en Europe et notamment en Espagne.

Nathalie GENIN interroge sur les suites du courrier envoyé par le SDeau50 au Préfet sur les inquiétudes concernant la démolition du barrage sur la Sélune.

Jacky BOUVET répond que, pour faire simple, le retour du Préfet consiste à écrire que globalement il n'y a pas de problème. Il s'agit de la vision officielle des services.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le comité syndical décide de :**

- **De valider le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2020**
- **De mettre en ligne ce rapport sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr)**
- **De donner tous pouvoirs à Monsieur le Président pour mettre en œuvre cette décision**

Le Président annonce la présentation de deux informations :

1/L'audit lancé par le SDeau sur le volet financier, la rationalisation des modes de gestion et l'évolution de la gouvernance des CLEP

Jacky BOUVET précise que le pas de temps peut paraître serré mais par rapport à l'échéance de 2023, il ne faut pas perdre de temps.

2/La présentation de l'Etude BRGM sur les cours d'eau à l'horizon 2050 (suite à la réunion du PGRE)

Nathalie GENIN : Vous avez parlé des besoins actuels par rapport aux besoins du futur. Est-ce que vous allez essayer de faire l'exercice sur les besoins futurs, notamment avec une région qui devrait être de plus en plus attractive ?

Mickaël HAMEL : C'est justement l'une des actions. Je vous présenterai le PGRE lors d'un prochain Comité Syndical. Dans l'une des actions proposées c'est justement d'estimer les besoins à l'horizon 2050. Et comme vous le signalez c'est quelque chose qui n'est pas facile. Par exemple, la côte sera-t-elle plus attractive par rapport à l'arrière-pays ou inversement. Il y aura forcément un travail avec les collectivités qui portent les PLU, les SCOT. Il faut se rapprocher des collectivités pour connaître les évolutions prévues sur le territoire.

Jacky BOUVET : Le SCOT est en cours de révision pour le secteur Sud Manche avec une date butoir en 2023. Même si l'exercice est compliqué, c'est bien d'avoir une projection. On ne peut pas se contenter de faire avec les besoins de la population actuelle.

Henri LEMOIGNE : Le SCOT du Centre Manche est en cours de révision également.

Jacky BOUVET : On va donc avoir une lecture assez fine en 2023.

Nathalie GENIN : Ce qui serait sans doute très bien, c'est de développer l'outil et de le corriger au fur et à mesure que le temps passe. Il y a déjà des études prospectives qui prévoyaient des choses incroyables et qui ne se sont pas passées. D'avoir l'outil et de le corriger, c'est très intéressant.

Henri LEMOIGNE : Il faut souligner aussi le fait que toutes les informations qui en découleront seront reprises dans le PGRE. Ces informations seront des éléments essentiels d'alimentation du PGRE.

Vincent BICHON : Et la difficulté, comme il y a eu à Granville il y a quelques années, c'est d'avoir des ambitions trop fortes en matière de démographie et de ne pas les atteindre. Aujourd'hui les services de l'Etat nous disent que la population n'augmente pas. Dans le Sud Manche on est plutôt en baisse et potentiellement on sait que des gens vont venir. Il faudrait que les critères de qualification soient plutôt l'emploi. Quand on a des gens qui viennent bosser chez nous, ils ne savent pas où se loger. On est dans un cercle vicieux. Si on ne peut pas augmenter le nombre de logements  
...

Jacky BOUVET : Tu es plutôt sur la partie urbanisme et habitat, mais c'est lié.

Roland MARESCQ : On demande aussi de diminuer les surfaces constructibles donc même si l'on devient un territoire plus attractif, on n'aura pas forcément la possibilité de les accueillir.

Jacky BOUVET : On avait une conférence des Maires hier. Je vais reprendre le chiffre qui a été annoncé. Quel est le pourcentage d'artificialisation liée à l'urbanisation sur le Sud Manche, sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Mont-Saint-Michel-Normandie ?

Vincent BICHON : Combien de pourcentage de sol est artificialisé dans le Sud Manche ?

Henri LEMOIGNE : Au cours de quelle période ?

Vincent BICHON : Actuellement.

Henri LEMOIGNE : Ce que je peux vous dire, c'est qu'il faut réduire de 50%.

Jacky BOUVET : C'est d'accord. On parle d'artificialiser en dehors de l'agriculture.

Jacky BOUVET : Je vais vous donner le chiffre. 3% !

Jean-Claude CHARUEL : Que 3% ?

Vincent BICHON : oui !

Jacky BOUVET : La surface à urbaniser pour la profession agricole est supérieure, c'est normal pour leur activité.

Eric CAILLOT : Et pour Caen, pour Rouen ?

Jacky BOUVET : Je n'ai pas l'information.

Henri LEMOIGNE : Par rapport au développement de tout l'axe Normandie – Ile de France, on veut à tout prix des hectares à urbaniser au détriment des départements comme le nôtre, qui ont été exemplaires dans ce domaine. Et nous serons une seconde fois pénalisé.

Jacky BOUVET : Sans mauvais jeu de mots, on va aller arroser là où il pleut déjà.

Vincent BICHON : Et en termes d'augmentation, en l'espace de 10 ans, entre 2008 et 2018 on a plus 6% de surfaces artificialisées sur l'agglomération, soit 0.06% par an.

Henri LEMOIGNE : Ce qui serait intéressant, c'est de comparer avec le département et la France. Comment se situe notre agglomération par rapport au reste du territoire français ?

Nathalie GENIN : Vous avez peut-être des disparités à l'intérieur du territoire. Il y a une partie amont extrêmement rurale et une partie aval plus urbanisée.

Jacky BOUVET : Oui, mais si on compare la communauté d'agglomération, même le département par rapport aux départements du Calvados et de la Seine-Maritime. Le Département de la Manche, même avec Cherbourg reste néanmoins un département très rural. Les proportions n'ont rien à voir.

Vincent BICHON : En terme de densité, le département de la Manche c'est 100 habitants au km<sup>2</sup>. Et la communauté d'agglomération est à peu près à 50.

Jacky BOUVET : L'élément soulevé par Vincent est important et devrait être pris en compte. On est pris à notre propre piège. C'est-à-dire qu'économiquement on a des emplois dans le secteur, on a des difficultés à loger des personnes qui veulent y travailler et ce qu'on nous impose va à l'encontre de ce qu'il faudrait.

Nathalie GENIN : Vous ne craignez pas que les services de l'Etat portent un besoin de rénovation de l'habitat dans le milieu urbain ?

Henri LEMOIGNE : Parlons-en de la vacance. Il y 10 à 12% de rénovation de l'habitat dans la Manche. C'est le premier argument qu'ils mettent en avant.

Vincent BICHON : Le taux de vacance est important. Il faudrait pouvoir caractériser la vacance et avoir des maquettes financières sur le taux de vacance.

Jacky BOUVET : Je propose de refermer la parenthèse parce qu'on s'éloigne du sujet. Mais tout est lié quand même.

La séance est levée à 17h00 min.

Fait à Saint Lô, le 21 octobre 2021

Le secrétaire de séance

Vincent BICHON

Le Président du Syndicat Départemental de l'eau de  
la Manche

Jacky BOUVET